



AVIS DU MAIRE
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales

-
Le conseil municipal se réunira
Salle du Conseil, à la Mairie de Felletin
Samedi 20 septembre 2025 à 12h00
Affiché le mardi 16 septembre 2025

-
ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

1. Travaux au gymnase
2. Décision Modificative n°3 du Budget principal

Questions diverses



Le Maire

Olivier CAGNON